

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 9 mars 2020 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 février 2020, à 19 h.
- 10.05 Amender la résolution CA19 29 0214 adoptée à la séance du 5 août 2019 accordant une dérogation mineure pour le 4846 rue Millette en retirant le troisième alinéa relatif au triangle de visibilité qui est conforme et en ajoutant un troisième paragraphe afin de permettre une marge avant de 5 m au lieu du minimum requis de 6 m.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Accepter pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro un don de 100 livres en mandarin d'une valeur de 2 265,60 yuans, représentant environ 432 \$ canadiens, du Consulat général de Chine à Montréal pour la section Jeunesse de la bibliothèque de Pierrefonds.
- 20.02 Octroyer un contrat de services à l'organisme sans but lucratif Association aquatique Valleycrest, du 10 mars 2020 au 1^{er} décembre 2020, pour la fourniture de services d'activités aquatiques incluant la supervision du bain libre et une programmation d'activités dirigées ainsi que le service d'accueil et d'entretien de propreté sur le site de la piscine municipale Valleycrest située au 4590, rue des Cageux. Approuver la convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions du contrat au montant maximal de 135 670,50 \$, taxes incluses, provenant du budget de fonctionnement 2020 de la DCSLDS et autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations, à signer la convention au nom de la Ville.
- 20.03 Octroyer un contrat de services à l'organisme sans but lucratif Association communautaire du Parc Versailles, du 10 mars 2020 au 1^{er} décembre 2020, pour la fourniture de services d'activités aquatiques incluant la supervision du bain libre et une programmation d'activités dirigées ainsi que le service d'accueil et d'entretien de propreté sur le site de la piscine municipale Versailles située au 13209, rue Desjardins. Approuver la convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions du contrat au montant maximal de 97 094,06 \$, taxes incluses, provenant du budget de fonctionnement 2020 de la DCSLDS et autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations, à signer la convention au nom de la Ville.

30 – Administration et finances

- 30.01 Reddition financière au montant de 520 451,21 \$ pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2020.

- 30.02** Autoriser une dépense n'excédant pas 3 450 \$, provenant du budget de fonctionnement 2020, pour les prix remis aux gagnants du Concours d'art 2020, 35^e édition.
- 30.03** Autoriser une affectation du surplus au montant de 466 997 \$, taxes et déductions à la source incluses, afin de déployer divers projets permettant de bonifier l'offre de service à la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2020.

40 – Réglementation

- 40.01** Adoption du règlement numéro CA29 0040-41 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'ajouter une norme aux serres sur les toits, de clarifier les articles relatifs aux spas et d'ajouter des dispositions pénales.
- 40.02** Avis de motion et projet pour le règlement numéro CA29 0040-42 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins d'apporter les modifications suivantes : ajout de l'article 65.1 relativement aux kiosques saisonniers pour la vente extérieure de fruits et légumes et modification de l'article 311 afin d'ajouter les panneaux de type « sandwich » comme enseigne temporaire autorisée.
- 40.03** Avis de motion et projet pour le règlement numéro CA29 0043-2 modifiant le règlement CA29 0043 relatif aux usages conditionnels afin de permettre les usages atelier d'artisan d'imprimerie et d'édition et atelier d'artisan de fabrication d'enseignes dans toutes les zones où la catégorie d'usage « Habitation unifamiliale » (H1) à structure isolée est autorisée.
- 40.04** Avis de motion et dépôt du projet pour le règlement CA29 0116-1 modifiant le règlement CA29 0116 sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin d'augmenter la rémunération annuelle de base des conseillers d'arrondissement à quatre-vingt pourcent (80 %) de la rémunération annuelle de base des conseillers de ville, dont le projet est déposé avec le sommaire décisionnel.
- 40.05** Avis de motion pour le règlement CA29 0122 autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour des travaux relatifs aux bâtiments municipaux et à l'acquisition de mobilier de bureau pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, dont le projet est déposé avec le sommaire décisionnel.
- 40.06** Premier projet de résolution PP-2020-001 visant à autoriser l'implantation d'un bâtiment multifamilial de la catégorie d'usage « H3 » de 3 étages à même la zone C-3-169 sur le lot 4 607 749 situé au 4998-5000, boulevard Saint-Charles et d'établir les normes d'implantation s'y rattachant.
- 40.07** Dérogation mineure - Étude 30001773974 - 6016, rue Hunter - Lot 1 170 536 - Permettre dans la zone H1-6-353 pour un bâtiment unifamilial existant, une marge arrière inférieure au minimum requis de 7 m, soit 5,15 m.
- 40.08** Dérogation mineure - Étude 3001736235 -54, 11^e Avenue - Lot 1 390 047 - Permettre dans la zone H1-7-442, pour un bâtiment unifamilial existant : des marges latérales inférieures au minimum requis de 2 m, soit 1,95 m du côté nord et 1,89 m du côté sud et un agrandissement du bâtiment dont le coefficient d'emprise au sol (C.E.S.) sera de 0,35 m au lieu du maximum permis de 0,30 m.
- 40.09** Dérogation mineure - Étude 3001777695 - 12718, rue Tracy - Lot 1 169 552 - Permettre dans la zone H1-6-353, pour un bâtiment unifamilial existant, une marge arrière inférieure au minimum requis de 7 m, soit 6,5 m.
- 40.10** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 380, rue Saraguay Est - Lot 1 388 241.
- 40.11** Décréter la mise en place d'une voie réservée aux autobus, aux taxis et aux véhicules de deux occupants et plus, entre 6 h 30 et 9 h 30, du lundi au vendredi, sur le boulevard Gouin en direction Est entre les boulevards Sunnybrooke et Pitfield et l'installation de la signalisation correspondante.

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Nommer monsieur Yves Gignac, conseiller d'arrondissement, district du Bois-de-Liesse, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 10 mars 2020 au 8 septembre 2020 inclusivement.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance